

Corporation Nuvei annonce les résultats du scrutin tenu lors de son assemblée annuelle et extraordinaire

MONTRÉAL, 27 mai 2022 (GLOBE NEWSWIRE) — Corporation Nuvei (la « **Société** ») (Nasdaq : NVEI) (TSX : NVEI), la plateforme de paiement de demain, a annoncé aujourd'hui les résultats du scrutin tenu lors de son assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires du 27 mai 2022.

1. Élection des administrateurs

Les six (6) candidats aux postes d'administrateurs proposés par la direction de la Société ont été élus par une majorité des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés par procuration à l'assemblée. Les voix pour chacun des candidats ont été exprimées comme suit :

Candidats	Pourcentage des voix en faveur de l'élection du candidat	Pourcentage d'abstentions
Philip Fayer	99,52%	0,48%
Michael Hanley	97,80%	2,20%
David Lewin	96,64%	3,36%
Daniela Mielke	97,87%	2,13%
Pascal Tremblay	97,41%	2,59%
Samir Zabaneh	99,99%	0,01%

2. Nomination de l'auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables agréés, a été nommé auditeur de la Société par une majorité des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés par procuration à l'assemblée. Les voix ont été exprimées comme suit :

Pourcentage des voix en faveur de la nomination de l'auditeur	Pourcentage d'abstentions
99,95%	0,05%

3. Résolution relative à l'arrangement

La résolution spéciale, dont une copie est reproduite dans son intégralité à l'annexe A-1 de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société datée du 14 avril 2022 (la « **circulaire** »), relative au plan d'arrangement qui modifie les statuts de fusion (dans leur version modifiée) de la Société, a été adoptée à la majorité requise des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés par procuration à l'assemblée. Les voix ont été exprimées comme suit :

Pourcentage des voix en faveur de la résolution relative à l'arrangement	Pourcentage des voix contre la résolution relative à l'arrangement
98,14%	1,86%

La mise en œuvre de ces modifications, qui sont décrites dans la circulaire, demeure conditionnelle à l'approbation définitive de la Cour supérieure du Québec à l'audience devant se tenir le 31 mai 2022.

4. Résolution ordinaire visant la modification des règlements généraux

La résolution ordinaire, dont une copie est reproduite dans son intégralité à l'annexe B-1 de la circulaire, confirmant certaines modifications au règlement général de la Société, a été adoptée à la majorité des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés par procuration à l'assemblée. Les voix ont été exprimées comme suit :

Pourcentage des voix en faveur de la résolution ordinaire	Pourcentage des voix contre la résolution ordinaire
98,14%	1,86%

Les résultats définitifs du scrutin sur les questions votées à l'assemblée seront déposés sur SEDAR au www.sedar.com, sous le profil de la Société, et sur EDGAR au www.sec.gov.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces déclarations partent d'hypothèses et sont assujetties à d'importants risques et incertitudes. Il ne faut pas prêter foi aux déclarations prospectives, en raison, notamment, de l'évolution de la conjoncture. Les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats indiqués dans les déclarations prospectives du fait de divers facteurs, notamment ceux dont il est fait mention dans les documents d'information de Nuvei, qu'il est possible de consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov. Plus précisément, l'omission d'obtenir l'approbation nécessaire de la Cour ou la non-satisfaction de toute autre condition nécessaire à la mise en œuvre du plan d'arrangement proposé et des modifications aux statuts de Nuvei qui en découlent pourrait empêcher partiellement ou totalement la mise en œuvre du plan d'arrangement et des modifications selon les modalités prévues. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué représentent les attentes de Nuvei en date du présent communiqué et elles sont susceptibles de changer par la suite. Toutefois, Nuvei n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces déclarations prospectives à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

À propos de Nuvei

Nous sommes Nuvei (Nasdaq : NVEI) (TSX : NVEI), la plateforme de paiement de demain. Conçue pour accélérer les activités des clients, la technologie modulaire, flexible et évolutive de Nuvei permet à des entreprises de premier plan d'accepter les modes de paiement de nouvelle génération, d'offrir un éventail complet de modes de règlement et de bénéficier de services

d'émission de cartes, d'opérations bancaires et de gestion du risque et de la fraude. Connectant les entreprises à leurs clients dans plus de 200 marchés, avec l'acquisition locale dans plus de 45 marchés, 150 devises et plus de 550 modes de paiement alternatifs, dont des cryptomonnaies, Nuvei met à la disposition de ses clients et partenaires la technologie et l'information dont ils ont besoin pour réussir à l'échelle locale et mondiale grâce à une seule intégration. Pour de plus amples renseignements, visitez le www.nuvei.com.

Contact:

Investors

Anthony Gerstein

Vice President, Head of Investor Relations

anthony.gerstein@nuvei.com